

PROJET DE SANTÉ VIVEVAL

FICHE ACTION N° 7

DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE	
CONTEXTE	<p>Le diagnostic territorial nous indique un vieillissement de la population, un éloignement géographique, une prévalence du diabète notamment.</p> <p>D'autre part, la démographie médicale ophtalmologique baisse.</p>
OBJECTIFS	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Dépister la rétinopathie diabétique en partenariat avec la CPAM, l'ARS, la MSA. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser, maintenir et renforcer les séances de dépistage déjà existantes. • Étendre ce dépistage au reste du territoire et mieux communiquer.
ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement, dans chaque cabinet médical et/ou MSP, des patients cibles (diabétiques, de moins de 70 ans, n'ayant pas eu de fond d'œil depuis 2 ans). 2. Assurer, en plus des affiches et des flyers fournis par l'assurance maladie, une information élargie avec les moyens de communication de la CPTS (affiches salle d'attente, affiches pharmacies, ...). 3. Informer et sensibiliser tous les acteurs de santé sur ce dépistage pour relais de l'information auprès des patients. 4. Organisation pratique des séances salle d'attente, planning des dates, accueil des patients, salle obscure, ...
LEVIERS	<ul style="list-style-type: none"> • Dépistage déjà en place. • Partenariat assurance maladie, ARS.
ACTEURS IMPLIQUÉS OU À IMPLIQUER	<p>CPAM, ARS, MSA, MG, Orthoptistes, secrétaires médicales, coordinatrice CPTS, coordinatrices MSP, référent de cette action, membres CPTS, ...</p>
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	<p>Action à débiter dans les 3 premiers mois à partir de la signature ACI.</p>
ÉVALUATION	<p>Indicateurs en attente de négociation, nombre de patients dépistés, pourcentage de patients dépistés par rapport à la population cible.</p>
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : Coordinatrice CPT, référent action, MG, secrétaires médicales, orthoptistes, nombre de patients dépistés, nombre de séances de dépistage. • Moyens matériels : Salle d'attente, salle <u>obscur</u> (volets, rideaux occultants), affiches, flyers. • Moyens financiers : Fournitures de bureau, impression, site web, matériaux aménagement, salle obscure.

PROJET DE SANTÉ VIVEVAL

FICHE ACTION N° 8

DÉPISTAGE DU DIABÈTE	
CONTEXTE	<p>La CPTS VIVEVAL va organiser, dès 2023, le « <i>mois du diabète</i> » (cf Fiche action n° 6).</p> <p>Ces actions s'adressent aux patients diabétiques, connus pour mieux vivre avec leur maladie, éviter les complications et les hospitalisations, devenir plus autonome, mieux se prendre en charge.</p> <p>Parallèlement, et profitant de ces temps d'échange, la CPTS va mettre l'accent sur la prévention du diabète.</p>
OBJECTIFS	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser une campagne de prévention du diabète. <p>Objectif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépistage, dans le cadre du « <i>moi du diabète VIVEVAL</i> », du diabète par les tests capillaires glycémiques dans les pharmacies du territoire et par les IDE et lors des « <i>petits déjeuners diab</i> ».
ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	<p>Voir Fiche Action n° 6 : « <i>Organiser le parcours du patient diabétique de type I et II</i> ».</p> <p>En plus des séances de dépistage effectuées lors des « <i>petits déjeuners diab</i> », dépistage dans les pharmacies du territoire et les cabinets infirmiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> Choix de plages horaires dédiées ; Repérage patientèle cible. <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> Affiches, site, repérage fragilités ; Secrétariat médicales, salles d'attente, salle dédiées, achat lecteurs de glycémie ou prêt par les laboratoires.
LEVIERS	<ul style="list-style-type: none"> Action intégrée dans une autre ; Motivation des acteurs ; Organisation facile, peu de matériel à prévoir.
ACTEURS	<p>Pharmaciens, IDE, consultation fragilité, SSIAD, MG, secrétaires médicales, membres CPTS, professionnels de santé, coordinatrice CPTS, référent de l'action, les élus.</p>
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	<p>Action à débiter en même temps que l'organisation du mois du diabète, dans les 18 mois suivant la signature de l'ACI.</p>
RÉSULTATS ATTENDUS	<p>Indicateurs à négocier.</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de séances organisées ; Nombre de patients dépistés ; Pourcentage de patients à risque de diabète trouvés.
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : Les mêmes que Acteurs ; Moyens matériels : Lecteurs glycémie, bureau, ligne téléphonique, ordinateur, imprimante. Moyens financiers : Rémunération référent action, acteurs, fournitures bureau, ...